

SERVAS

Berret Jacques. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Berret Jacques. Laboureur demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Chanel André. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Chanel Joseph. Demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Chapellier Claude. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Chapirot Georges. Laboureur demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Cochard Claude François. Nommé agent national de la commune de Servas par arrêté du représentant du peuple Boisset du 28 prairial an III.

Curt Laurent. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Ecochard Claude. Demeurant Péronnas. Il achète le domaine de Laleyriat, dépendant de la chartreuse de Seillon, comme bien national, le 27 mai 1791.

Fumaz Louis. Laboureur demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Granger Jean. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI. Nommé adjoint de l'agent de la municipalité, le 10 messidor an VII.

Granger Jean Baptiste. (Voir *Longchamp*). Acquéreur d'un tiers du pré de l'Alleyriat, à Servas, dépendant de la chapelle de Grassy, comme bien national, le 19 mai 1791.

Maridon Euzèbe. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Martin André. Laboureur demeurant à Servas. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Servas, en mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Il achète une terre fromentière et une terre seiglière, dépendantes de la cure de Servas, comme bien national, le 1^{er} juin 1791. Il achète une terre à l'occident de l'étang de Servas, dépendante de la Fabrique de Servas, comme bien national, le 13 décembre 1792. Nommé agent de la municipalité, le 30 nivôse an VI.

Milliet Joseph. Cabaretier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Piquet Charles Henry. (Voir *Bourg*). Il achète un tiers du domaine de Laleyriat, dépendant de la cure de Longchamp, comme bien national, le 1^{er} juin 1791.

Pochon Marie. (Voir *Péronnas*). Acquéreur des étangs Grand et Petit Béjuat à Servas, dépendant de la Principauté des Dombes, comme bien national, le 9 août 1791.

Ponthus Joseph. Demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Pront Joseph. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Putet Jean Claude. Bourgeois demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Ravaux Jean Baptiste. Marchand demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Ravoux père. Nommé maire de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III.

Ravoux Claude. (Voir *Lent & Saint-André-sur-Vieux-Jonc*). Laboureur demeurant à Servas. Signataire du cahier de doléances du Tiers-Etat de Servas, en mars 1789. Député de la communauté pour le Tiers état à l'assemblée générale des trois ordres, réunie le 23 mars 1789 pour les Etats généraux. Il achète une pie avariée dans le grand étang de Servas, l'évolute de l'étang Lerchère, une terre et le pré de la Chanaz, dépendants de la cure de Servas, comme bien national, le 1^{er} juin 1791. Il achète une terre au soir de l'étang de Servas, dépendante de la Fabrique de Servas, comme bien national, le 13 décembre 1792.

Ravoux Joseph. Notable de Servas en l'an II. Il participe à un rassemblement de fanatiques, à Saint-Paul-de-Varax, le 11 messidor an II et dit à Rollet-Marat : « *qu'ils voulaient faire les dimanches et les fêtes, qu'ils étaient riches, qu'ils s'enfoutaient et ne reconnaissaient point de décade* ». Nommé maire de la commune de Servas par arrêté du représentant du peuple Boisset du 28 prairial an III. Acquéreur du presbytère, de la cour, du jardin et du verger de la cure à Servas, comme bien national, le 25 thermidor an IV. Nommé agent de la municipalité, le 10 messidor an VII.

Raymond Claude. Fermier demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789.

Simonet Claude François. Marchand demeurant à Servas. Présent lors de la rédaction du cahier de doléances du Tiers-Etat de Lent, le 15 mars 1789. Nommé agent national de la commune par arrêté du représentant du peuple Boisset du 4 brumaire an III.

Suty Joseph. Demeurant à Longchamp. Il achète un bois taillis, dépendant de la cure de Servas, comme bien national, le 1^{er} juin 1791.